La Bourse est restée stationnaire durant tout le marché. On n'a pour guide que les impressions du parquet et de la coulisse. La fête de Noël est chômée par la Bourse de Londres aussi bien que par celles de Berlin et de Vienne. La crise ministérielle concourt aussi à tenir les esprits en suspens.

Les bruits propagés sur la liste ministérielles qu'élabore M. de Freycinet, dépassent toutes les prévisions. Les spéculateurs aussi bien que la plupart de nos feuilles du soir se livrent aux conjectures les plus renversantes. Tantôt M. de Freycinet est représenté comme joignant à la présidence du Conseil, le ministère de l'intérieur ou celui des affaires étrangères ; tantôt on le maintient au ministère des travaux publics. On ajoute que MM. Challemel-Lacour et Lepère ne feront partie d'aucune combinaison, le premier parce qu'il refuse avec obstination, le second, parce qu'on le met brutalement à l'écart. MM. Waddington et Léon Say resteront-ils ? Les racontars, à ce sujet, dépassent toute mesure. M. de Freycinet est trés-bien personnellement avec ces deux personnages et s'est mis d'accord avec eux, disent les uns, mais d'autres se récrient, parce qu'ils ont la preuve, affirment-ils, qu'aucune entente entr ces messieurs n'a été et ne sera pas possible.

Donc, de proche en proche on expulse à peu près les anciens ministres de leurs postes et on les fait remplacer par une foule de personnages qui ne soupçonnent même pas leur candidature. Ainsi MM. H. Brisson, Varoy, Goblet, Jaurès, Farre, Wilson, Sadi-Carnot, Floquet, que sais-je, sont lancés dans la circulation soit en bloc, soit un à un, selon que le nouvelliste aime les feux du bataillon ou les feux de file.

Dieu me garde de vous entraîner sur ce terrain. La seule chose qui paraisse vraisemblable, au moment où je termine c'est que M. de Freycinet, qui a reçu carte blanche, assure-t-on, pour choisir ses collègues, multiplie depuis ce matin ses entrevues avec les chefs de groupe dont il souhaite le concours, mais n'a point fait pressentir ses choix jusqu'ici. De telle sorte qu'on pense que l'*Officiel*, à part la note dont parle aujourd'hui l'*Agence Havas*, ne fera connaître le résultat de la mission de M. de Freycinet que samedi soir ou dimanche.

INFORMATIONS

Le *Moniteur universel* dit tenir de source sûre que le comte de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin, est tenu quotidiennement au courant des diverses phases de la crise.

M. Durand-Désormeaux, directeur du personnel au ministère de la justice, qu'un décret recent vient de nommer chevalier de la Légion d'honneur, a écrit à M. le garde des sceaux pour lui faire savoir qu'il ne pouvait accepter cette distinction.

On annonce la mort de Mgr l'évêque de Clermont. Mgr Féron est mort avant-hier mercredi, à six heures du matin. Le regretté prélat était le doyen des évêques de France. Né à Saint-Grégoire-du-Vièvre (Eure), le 10 novembre 1792, il fut nommé par ordonnance du 13 novembre 1833 évêque de Clermont, préconisé le 20 janvier 1834 et sacré le 6 mars suivant. Mgr Féron avait donc occupé quarante-six ans son siége épiscopal.

On mande de Rome à l'*Agence Havas* que le Pape a reçu le 24 décembre le collège des cardinaux qui lui ont présenté leurs félicitations à l'occasion de la nouvelle année. Le cardinal Di Pietro a lu une adresse à laquelle le Pape a répondu.

Deux hauts fonctionnaires du service postal français, MM. Paul Magne, inspecteur des postes et télégraphes, et Henri Pelletier, ingénieur des télégraphes, sont à New-York, étudiant le fonctionnement du post-office de cette ville. L'administration postale de France leur a donné mission d'examiner le système des postes des Etat-Unis, particulièrement à New-York.

A propos de M. Gent, la *Décentralisation* a exhumé du rapport de M. Mornay sur les comptes de la Défense nationale quelques notes fort curieuses relatives aux dépenses de la préfecture de Marseille. Ces notes, d'ailleurs, s'appliquent également, selon la *Décentralisation*, à M. Esquiros, prédécesseur de M. Gent.

Château-Laffitte, Château-Margaux, à 7 et 8 francs la bouteille; Château-Larose, à 5 fr.; Malaga, Marsala, etc.; Truffes, Gibiers, Sirops, Bombes glacées, Punchs, Gâteaux, etc.; Liqueurs, Cognac vieux, Chartreuse, Madère vieux, Vermouth de Turin	17.228	»
Blanchissage, caisse de cigares extras, étoffes *pour robes*, chemises, chaussures	2.876	25
Cages mensuels du personnel de la cuisine préfectorale	1.233	»

On ne se refusait rien à la préfecture de Marseille. Une dernière citation faite par le *Figaro* :

Dans les rapports parlementaires, il y a aussi une note de voyage, de Marseille à Roanne, d'une certaine Mme X..., qui, un mois ou cinq semaines plus tard, est embarqué de Marseille à Roanne en coupe-lit.

Garibaldi, cet excellent ami de la France, vient de consacrer de sa signature un manifeste affiché à Naples, et dans lequel sont formulées les revendications ci-après :

« Séquestration de tous les biens du clergé, annulation de la loi de garantie, retour à l'Italie de Nice, de la Savoie, de la Corse et d'autres territoires encore; institution du suffrage universel, abolition de l'armée permanente, convocation d'une constituante. »

Les « autres territoires » désignent probablement l'Illyrie. Mais, de ce côté, Garibaldi demeure dans le vague. Il n'y a qu'à l'égard de la France qu'il ne se gêne pas.

La *Constitution*, de l'Yonne, avait raconté, ces jours derniers que deux sous-officiers de la garnison de Joigny avaient détruit dans cette ville un arbre de la liberté. Le même journal nous apprend que les députés de l'Yonne présents à Paris ont adressé, le 23 courant, la lettre suivante au Président de la République.

« Monsieur le président,

» Dans la nuit du 20 au 21 décembre courant, l'arbre de la liberté a été scié à Joigny par deux sous-officiers, actuellement en prison. Cette destruction d'un emblème de ces institutions républicaines émeut profondément notre département. La population de l'Yonne a demandé si les coupables sont sous la main de la justice et quelles mesures suivront une pareille atteinte à la discipline et à l'ordre public. Elle a toute confiance en vous, monsieur le président, pour assurer le respect dû aux lois et à la République.

» Veuillez, etc.

» Guichard. — Mathé. — Rathier, députés de l'Yonne, seuls présents à Paris. »

Nous trouvons dans l'*Union* d'hier la note suivante :

« Le citoyen Alphonse Humbert dit ce matin, dans le *Mot d'Ordre*, des choses très-dures au personnel de la *Lanterne*. Il promet des indiscrétions piquantes, et il s'adresse en ces termes aux rédacteurs de la feuille qui a soutenu M. Gent : « Sachez seulement que j'ai bec et ongles pour me défendre, et que si vous touchez à mon passe, j'aurai bientôt fait de mettre à nu le vôtre. Nous verrons bien qui rira le dernier. »

« Nous nous abstenons de reproduire les injures, mais il nous semble impossible que la *Lanterne* reste sous le coup des imputations dirigées contre elle. Cela rendrait trop joyeux M. Andrieux.

« La concorde règne de plus en plus entre les frères et amis de la République. »

Le *Rappel* de ce matin se charge de la réponse :

« Nous apprenons que M. Alphonse Humbert a adressé ses témoins à M. Arthur Meyer, directeur de la *Lanterne*, à la suite d'un article publié par ce journal dans le numéro d'hier jeudi. »

Bulletin Economique

Les entrées de bétail américain. — La Société des agriculteurs du Nord a adressé la lettre suivante à M. Pierre Legrand, député, secrétaire de la commission des douanes.

« Monsieur le député,

» Au moment où la commission des douanes s'occupe spécialement de la question des droits d'entrée sur les bestiaux, nous croyons devoir vous faire connaître des faits et des chiffres qui sont de nature à éclairer le débat et à rectifier certaines erreurs graves.

» En effet, M. le ministre de l'agriculture et du commerce, dans un discours public, a déclaré qu'il s'étonnait qu'on attachât quelque importance aux importations de bétail d'Amérique, alors que pendant une longue période, dans le cours d'une année, si nos souvenirs sont exacts, il n'en était entré que 118 têtes.

» Il est possible et même probable que la douane n'ait relevé l'entrée que de 118 têtes de bétail américain; 118 bêtes seulement ont été déclarées comme de provenance américaine.

» La raison en est que les importateurs dissimulent avec soin la provenance du bétail américain pour éviter de payer la surtaxe. Ils le font débarquer sur le territoire d'un pays voisin, en Belgique, par exemple, et de là les marchands le dirigent sur tous les points de notre frontière, le présentant comme du bétail belge, anglais ou hollandais.

» Nous savons de source très-sérieuse qu'il en est entré 180 têtes, en un seul jour, par le seul bureau douanier d'Halluin; nous connaissons le nom du marchand de Mouscron qui a fait l'importation.

» Les importations de bétail ont pris un développement considérable depuis deux ou trois ans, et l'augmentation s'est vivement accentuée cette année.

» Voici les chiffres des importations par le seul bureau de Tourcoing pendant les trois derniers mois (septembre, octobre, novembre).

Bœufs	1314
Taureaux	580
Vaches	23 2
Veaux	2265
Espèce bovine	6471 têtes.
Espèce ovine	7146
Espèce porcine	6955

» Vous voyez, Monsieur le député, que ces chiffres sont considérables. Notez que ce n'est là qu'un des points d'importation du Nord, et que les entrées par les bureaux de Baisieux, d'Halluin, de Bailleul, d'Erquelines, d'Hautmont ne sont pas moins actives.

» Tout le bétail importé n'est évidemment pas du bétail américain, mais il y en a une très-grande partie. Il est impossible de constater d'une façon certaine l'origine du bétail sur pied, mais à l'abattoir, on reconnaît facilement la provenance américaine à la couche épaisse de graisse qui se trouve sous la peau de l'animal et qui résulte du mode d'engraissement. On a constaté qu'à l'abattoir de Lille, il y a eu à certains marchés jusqu'à 300 bœufs d'Amérique.

» Certes l'élevage indigène, dans la région du Nord, était insuffisant pour alimenter la consommation des grands centres si nombreux dans le Nord et le Pas-de-Calais; et depuis longtemps la boucherie s'approvisionne à la Villette de bœufs, élevés en France, dans les départements du centre. Les bœufs importés par la frontière belge les ont à peu près complètement remplacés.

» Les entrées ont été d'autant plus importantes que le bétail belge et hollandais, consommé jusqu'ici dans les pays d'origine, ou expédié en Angleterre, a été refoulé par les importations d'Amérique. Il en est résulté un abaissement de prix et par suite un écoulement plus considérable sur les marchés français.

» Ainsi l'augmentation de l'importation, si elle ne consiste pas entièrement en bétail américain, a au moins pour cause l'envahissement des marchés du continent par ce bétail.

La baisse des cours a été sensible, car en quelques mois le prix du bétail sur pied est passé de 110 fr. à 80 fr. les 100 kilogs, soit plus de 33 0/0. Le consommateur en a-t-il profité ? Pas le moins du monde, et la viande de boucherie n'a pas baissé d'un centime.

» En revanche, l'agriculteur a vu ses bestiaux délaissé sur les marchés, et les intermédiaires qui avaient coutume d'acheter son bétail à la ferme même, ne paraissent plus on offrent des prix ridicules.

» C'est ainsi que l'agriculteur, frappé à la fois par des mauvaises récoltes successives, par des rendements insuffisants, qui n'ont pas été compensés par la hausse des prix, notamment pour le blé l'année dernière, par l'avilissement du prix de la betterave, qui pendant les bonnes années lui a permis de subir des pertes sur les autres produits, l'agriculteur est dans une situation fort pénible, et ne pouvant, avec les faibles capitaux dont il dispose généralement, faire chaque année de nouveaux sacrifices, l'agriculteur attend avec impatience que le gouvernement et les chambres modifient le régime économique qui lui est si défavorable, et en attendant d'autres mesures qui exigent un plus long délai, fasse cesser la fraude et trouve le moyen de frapper le bétail des véritables droits qui lui sont applicables.

» Nous vous remercions, monsieur le député, du soin avec lequel vous avez suivi les travaux de la commission des douanes, et de la part que vous y avez prise ; la commission de notre Société qui a mission de poursuivre le dégrèvement de la taxe sur les sucres, cette autre question si grosse pour l'agriculture du Nord, aura l'honneur de vous faire prochainement visite à Paris.

» Veuillez agréer, Monsieur le député, l'assurance de notre considération très-distinguée.

» Le président, R. Telliez ; les vice-présidents, Corenwinder, Macarez, Bernard, Lemaire ; le secrétaire-général, G. Dubar.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

C'est à tort que nous avons annoncé que MM. Amédée Prouvost et Cie avaient établi des fourneaux économiques dans leur peignage de la rue du Collége. La vérité est que ces messieurs distribuent chaque jour, à leurs nombreux ouvriers des légumes crus que ceux-ci portent chez eux où l'on peut ainsi manger la soupe en famille.

On nous communique la lettre suivante :

« Roubaix, le 26 novembre 1879.

» Monsieur le Directeur de l'octroi,

Nous distribuons gratuitement 600 hectolitres de charbon à nos ouvriers et pour le surplus de leurs besoins en combustible nous leur en livrons à raison de 1 fr. 50 les cent kilogrammes.

» Il y a huit jours, lorsque, afin d'éviter une contravention, nous vous annoncions notre détermination de faire ces distributions, vous nous avez dit que l'administration municipale, pour favoriser ces dons en nature, ferait probablement l'abandon de ses droits d'octroi.

» Nous désirerions savoir si une détermination a été prise à ce sujet, en cas d'abandon de ces droits par la ville, nous augmenterions d'autant le nombre des hectolitres distribués gratuitement.

» Agréez, Monsieur, nos civilités empressées.

A. Mimerel, et Fils.

D'un autre côté, la municipalité nous adresse cette note :

» L'administration municipale a décidé que les charbons cédés ou donnés aux ouvriers de leurs usines par les industriels, seraient exonérés du payement des droits d'octroi, sous la condition, que ces charbons sortiront de l'établissement et qu'il en sera tenu note par les industriels pour le contrôle des agents de l'octroi.

La société de tir à la perche, *St-Sébastien*, a mis à la disposition de M. le Maire un wagon de charbon pour être distribué aux indigents.

La Banque de France a spontanément envoyé à l'Administration municipale de Tourcoing, une somme de 400 fr. pour les assistés du Bureau de Bienfaisance.

On nous écrit de Bousbecque :

« Nous savons pertinemment que, dimanche, après la séance extraordinaire, les membres du Conseil municipal ont tenu une réunion pour discuter la candidature au Conseil général, de M. Charles Jonglez.

» On sait que M. Roussel-Defontaine était très-estimé à Bousbecques ; il fallait dans l'esprit du Conseil municipal, un successeur digne de lui, sinon par des actes accomplis d'administration, du moins par l'espoir de les pouvoir accomplir.

» A l'unanimité, la candidature de M. Charles Jonglez a été acceptée.

» Nous pouvons affirmer que tous les habitants de Bousbecques, se rallieront à la résolution de leur Conseil municipal. Nous y invitons les électeurs, soucieux des intérêts du canton que le Président de la Chambre de commerce de Tourcoing, saura mieux que personne, sauvegarder et défendre. »

Le *Mémorial* publie ce matin, la correspondance suivante qu'il a reçue de Tourcoing :

« Hier a eu lieu à Tourcoing une imposante réunion d'électeurs du canton Nord-Est de cette ville, sous la présidence de M. Ch. Villery. Le but de la réunion était de choisir un successeur au regretté M. Roussel-Defontaine au Conseil général. M. Lefebvre-Poissonnier a, aux applaudissements de la nombreuse assemblée, payé un juste tribut de regrets à la mémoire de M. Roussel-Defontaine. Il s'est ensuite occupé de la seule candidature jusqu'à ce jour mise en avant par un groupe d'électeurs. M. Jonglez, pressenti par lui sur la nuance que l'on pouvait donner à sa candidature, s'est obstinement refusé à arborer aucun drapeau. Il s'est donné comme « *candidat administratif* » et rien de plus.

» M. Lefebvre-Poissonnier estime que les nombreux électeurs bonapartistes, du canton nord de Tourcoing, ne peuvent pas soutenir de leur vote une candidature aussi incolore et qui peut être agréée aussi bien par les républicains que par les conservateurs de n'importe quelle nuance. Dans ces conditions il est d'avis de proposer la candidature à une personne influente de Tourcoing, dont le nom serait de nature à rallier tous les suffrages bonapatistes du canton-nord. A l'unanimité l'assemblée s'est rangée à cette proposition.

» Demain nous aurons l'honneur de vous faire connaître le résultat de notre démarche qui, nous en avons l'espoir, sera couronnée de succès.

» Recevez, etc.

« *Un groupe d'électeurs du Nord.* »

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Nous apprenons avec le plus vif regret, la mort du Frère Géraud, décédé ce matin, à huit heures, à l'âge de 80 ans et 8 mois.

Tout Tourcoing connaît l'excellent Frère Geraud. Chacun estimait sa grande bienveillance, cette belle couronne des vertus chrétiennes.

Demain, nous donnerons quelques notes biographiques, disons seulement que c'est le Frère Géraud qui vint, en 1827, ouvrir à Tourcoing, les premières écoles chrétiennes de Frères. C'est un titre de gloire.

Nominations ecclésiastiques : M. Vervey, vicaire à Wavrin, est transféré à Houtkerque.

M. Leroy, vicaire à Merville, est transféré à Valenciennes, faub. N.-D.

M. Delepouille, vicaire à Berlaimont, est transféré à Merville.

Nouveaux prêtres — Ont été nommés :

M. Braems, de Cassel, vicaire à Haumont;

M. Gavelle, de Mertagne, déjà professeur au Petit-Séminaire de Cambrai ;

M. Leignel, d'Erquinghem-Lys, vicaire à Wavrin ;

M. Breumont, de Ruesnes, vicaire à Berlaimont ;

M. Bentemps, de Valenciennes, vicaire à Iwuy ;

M. Demonchy, de Provin, vicaire à Tourcoing (Saint-Christophe);

M. Delgrange, de Rumegies, déjà professeur au collége d'Estaires ;

M. Paguiez, de Somain, déjà professeur au collége de Tourcoing.

Le montant des souscriptions recueillies par le comité libre de Lille, s'élève aujourd'hui au chiffre de 67,000 francs.

M. Crotet, chef de gare à Lille, vient d'avoir son changement. Il est envoyé à Cambrai avec le grade d'inspecteur. M. Crotet est remplacé à Lille par M. Regnard, inspecteur du district d'Amiens.

Société industrielle du Nord
(SUITE)

Toutes les combustions, combustions de la bougie, du cuivre, du phosphore, du gaz etc., sont donc des oxydations. Mais si ces combustibles ont déjà tant d'activité dans l'air qui ne contient que 21 centièmes du principe comburant, ces mêmes phénomènes devront s'accomplir avec une bien plus grande énergie dans cet oxygène pur. C'est en effet ce que l'expérience vérifie avec la dernière evidence.

Une allumette présentant encore quelques points en ignition se rallume instantanément, plongée dans l'oxygène pur. Vous avez sous les yeux la preuve de cette vérité. Un morceau de charbon de bois porté par un fil métallique, est approché d'un bec de bunsen, et lorsqu'il est devenu rouge en certains points, il est placé dans ce flacon plein d'oxygène pur. Ce morceau de charbon qui dans l'air n'aurait pas tardé à s'éteindre, brûle au contraire dans ce gaz avec un plus vif éclat et lance même dans votre flacon de vives étincelles. Cet oxygène pur est tellement comburant que le fer est brûlé avec la plus grande énergie dans un flacon rempli de ce gaz. Voici un ressort de montre qui a subi certaines préparations et à l'extrémité duquel est attaché un morceau d'amadou rendu plus combustible par la présence de l'azotate de potasse.

Cet amadou est allumé, le ressort est introduit dans le flacon d'oxygène, la combustion devient incomparablement plus active ; voici que le fer prend feu, lance dans tout le flacon des étincelles nombreuses et brillantes ; des globules de fer en fusion s'incrustent en tombant dans le verre du flacon, et cela après avoir traversé la couche d'eau froide laissée par précaution dans le fond du vase. Cet oxyde qui s'est formé a la même composition chimique que ces parcelles incandescentes qui jaillissent en tous sens, quand le forgeron martèle sur l'enclume, une barre de fer chauffée au rouge blanc. Le magnésium en combustion dans l'oxygène pur y répand une clarté que l'on compare à celle du soleil. Une spirale de ce métal est allumée à une extrémité, puis plongée dans l'oxygène pur, vous le voyez, l'éclat est éblouissant, l'œil peut à peine le supporter.

Cette vive lumière a été mise à profit pour tirer des epreuves photographiques de lieux où jamais les rayons solaires n'ont pu pénétrer. C'est avec cette lumière du magnésium, que l'on a photographié l'intérieur des catacombes.

Dans toutes les expériences qui précèdent, vous avez dû remarquer que la nature ne fait rien d'une manière instantanée, chaque phénomène exige un certain temps plus ou moins long pour se préparer et s'accomplir ; et au point de vue de la combustion, il faut un certain temps pour élever, au moins en quelques points, la température du corps combustible au degré nécessaire pour la combinaison avec l'oxygène. C'est qu'en effet on peut poser en principe que les corps combustibles ne brûlent qu'à une température déterminée pour chacun d'eux, mais très-variable de l'un à l'autre corps.

Le phosphore exposé à l'air est le siége de combinaisons chimiques qui élèvent sa température et en déterminent facilement l'inflammation. Voici dans ce petit flacon un produit qui a été préparé au laboratoire, c'est du zinc-éthyle ; il suffit de déboucher le flacon, d'en répandre à l'air le contenu, ce liquide prend feu spontanement. Nous projetons un morceau de potassium sur l'eau, ce métal décompose l'eau et la réaction est assez énergique et dégage une assez forte chaleur pour enflammer le gaz qui s'échappe de la décomposition de l'eau. Nous pouvons donner à cette expérience un tour plus intéressant encore. Voici dans ce vase un liquide froid, je vais laisser tomber dans ce liquide froid un autre liquide froid et voici que je mets le feu à la matière contenue dans le vase. Rien n'est plus facile que de vous rendre compte de la réaction que vous avez sous les yeux. Dans le vase se trouve de l'éther avec un morceau de potassium, j'ajoute de l'eau, le potassium décompose l'eau et met le feu à l'éther. Lorsque le phosphore passe à l'état de vapeur sur de la chaux portée au rouge blanc, le prosphore s'unit au calcium et forme alors du phosphure de calcium. Ce corps a la curieuse propriété de donner lieu lorsqu'il est mis en contact avec l'eau à un gaz, l'hydrogène phosphoré, qui s'enflamme spontanement à l'air.

Je ne me permettrai pas de répéter devant vous cette expérience de laboratoire, à cause de l'odeur repoussante d'ail qui se dégage ; car je suppose que si cette odeur peut avoir quelque attrait pour les Marseillais et les gens du Midi, il ne doit pas en être de même des personnes du Nord. Mais si je m'arrête à vous parler de cette expérience, c'est que dans cette circonstance comme en bien d'autres, ce qui n'était qu'un joujou de laboratoire a reçu une application des plus simples et des plus intéressantes. Quand un vaisseau perdu sur l'immensité des océans, est assailli par la tempête, si quelqu'un doit être lancé à la mer avec une bouée de sauvetage, quel sort peut-il attendre au milieu des plus épaisses ténèbres de la nuit ? Mais on jette attachée à la bouée une petite boîte percée de trous et remplie de phosphure de calcium. L'eau pénètre dans la boîte et pendant plus d'une demi heure la bouée porte avec elle sa lampe que l'eau elle-même vient allumer et entretenir. C'est ainsi qu'un petit joujou de laboratoire est devenu entre les mains de la science un précieux secours pour l'humanité.

Mais, il s'en faut bien que tous les corps brûlent à des températures si peu élevées. D'autres corps exigent des températures supérieures à 2000 degrés, auxquelles ne peut atteindre la chaleur des hauts-fourneaux. La fonte de fer brûle plus facilement que le platine et l'iridium, mais ce n'est pourtant qu'à une très-haute température. Nous avons mis dans cette coupelle en terre réfractaire quelques gros morceaux de fonte, nous dirigeons sur ces morceaux la flamme d'un chalumeau oxhydrique, en quelques minutes sous l'action de cette chaleur si intense, la fonte est amenée à l'état de fusion, alors nous arrêtons le jet de gaz d'éclairage, mais nous continuons à lancer sur le métal fondu un fort courant d'oxygène pur, et vous voyez jaillir de notre coupelle les plus brillantes étincelles.

C'est, sous une forme plus saisissante, l'expérience de notre fil de fer dans l'oxygène pur, mais nous avons dû accumuler plus de chaleur pour fondre ces morceaux de fonte et échauffer la masse à la température déterminée, nécessaire pour la combustion.

Si nous pouvions facilement et à bas prix préparer l'oxygène pur, ce gaz éminemment comburant rendrait les plus grands services à certaines industries; mais malheureusement les conditions actuelles de sa préparation nous obligent souvent à en restreindre beaucoup l'emploi, et le plus souvent, c'est l'air qui sert comme agent actif de la combustion. De temps immémorial, bien longtemps avant que la chimie eût été une science, l'homme a employé l'air dans des conditions que les théories modernes n'ont pas eu à changer.

Ce procédé primitif, est encore celui du sauvage dans les forêts. Pour activer le feu qu'il vient d'allumer, il se penche et vient avec la bouche insuffler de l'air, c'est-à-dire fournir une plus grande quantité d'ozygène au siège de la combustion. Nous ne faisons pas autre chose, seulement nous avons maintenant un appareil aussi simple qu'ingénieux et utile, le soufflet qui remplace le jeu de nos poumons. Quand il s'agit des grands foyers de l'industrie, le soufflet lui-même est remplacé par les machines soufflantes qui lancent sur la matière en fusion un puissant courant d'air, préalablement échauffé pour éviter d'autre part un abaissement de température.

A suivre

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que le concert organisé, au profit des indigents, par M. Gustave Dubruille, promet d'être magnifique.

Le concours assuré de plusieurs artistes distingués étrangers à notre localité nous permet de prévoir que cette soirée de charité aura tout le succès désirable et que grâce à l'heureuse initiative de M. G. Debruille, les malheureux n'auront qu'à se féliciter de la recette qui est déjà en très-bonne voie de production.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est dimanche 4 janvier, à 7 heures du soir, qu'aura lieu ce concert, dans le salon de l'Hôtel-de-Ville. Incessamment nous publierons le programme de cette charmante soirée pour laquelle on peut se procurer des cartes aux bureaux du *Journal de Roubaix*, chez tous les principaux libraires et débitants de tabac.

L'assemblée générale *obligatoire* de la société des employés de commerce et de l'industrie de Roubaix et Tourcoing, aura lieu le dimanche 28 courant, à huit heures du soir.

But de la réunion : 1° Lecture de la situation financière ; 2° Nomination de 2 membres pour la vérification des écritures ; 3° Renouvellement d'un tiers de la Commission (les 3 membres sortants sont rééligibles.)

L'*Orphéon Roubaisien* offrira demain dimanche, à ses membres honoraires, un concert qui aura lieu, à six heures et demie précises, au siége de la société : *Brasserie Centrale*. En voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE

Le départ des compagnons, chœur. — *La bonne année*, M. Alfred Leleux. — *Le soupir de Faust*, H. Bonte. — *Carcassonne*, de G. Nadaud, A. Calais. — *Les gueux*, scène comique. S. Deroubaix. — Air de la *Favorite*, N. Liégeois. — Poésie, Max. — Romance, E. Decondé. — *Les amoureux de Jeannette*, duo comique, A. Leleux et Cocheteux.

DEUXIEME PARTIE

Chanson espagnole, chœur. — Air de *Faust*, E. Laverchère. — *La p'tite Atala*, chansonnette avec orchestre, E. Cauwès. — *Le cousin Charles*, de G. Nadaud, A. Calais. — Romance, E. Decondé. — *Les deux chanteurs sans place*, duo comique, Fizaine et Notte. — Romance, H. Bonte. — Chansonnette comique, Fizaine. — *La fête des mitrons*, grande scène comique avec accompagnement d'orchestre.

Le piano sera tenu par MM. Aurèle et Alfred Leleux.

La nouvelle salle de musique de la *Fanfare Delattre* sera inaugurée lundi 29 décembre prochain, à 8 h. précises du soir, par une Soirée musicale, offerte aux membres honoraires et protecteurs de la Société.

La *Fanfare Delattre* s'est assuré le concours de plusieurs amateurs et artistes d'un mérite reconnu.

Voici le programme de cette soirée :

PREMIÈRE PARTIE. — Quatuor pour saxophones, MM. L. Rivret, P. Marthe, A. Marthe, J. Zwicfel. — 2. Romance, E. Decondé. — 3. 2e air varié pour clarinette, par Bender ; Gilles. — 4. Air pour baryton, Aujogue. — 5. Duo pour bugles, A. Behiels et F. Timmer. — 6. Romance, Pennel. — 7. Chansonnette, C. Ségard.

DEUXIEME PARTIE. — 1. Quatuor pour saxophones, MM. L. Rivret, P. Marthe, A. Marthe, J. Swicfel. — 2. Air pour basse, Pennel. — 3. Fantaisie pour piano, Ecrepont. — 4. Divertissement, G. Ghestemme. — 5. Romance, E. Decondé. — 6. Variations pour clarinette, composées et exécutées par Gilles. — 7. Mélodie, Aujogue. — 8. Chansonnette, C. Ségard.

Le piano sera tenu par M. E. Ecrepont.

Un autre concert sera aussi offert demain à ses membres honoraires par l'*Union chorale*, sous la direction de M. H. Peers. Le programme, que nous publions ci-après, promet une soirée des plus agréables.

PREMIÈRE PARTIE

Ouverture, *Tancrède de Rossini*. — *Hymne à la Paix*, romance, C. Vambiervliet. — Air varié pour hautbois, A. Bouffart. — Air pour baryton de Faust, J.-B. Lhoest. — *Sous l'Amandier*, romance, L. Duvillers. — Chansonnette comique par X. X.

DEUXIEME PARTIE

Chœur, *Adieu du Brave*, Union chorale. — Romance, Pelletier. — Air varié pour flûte X... — Air varié pour saxophone, F. Peers. — *La Reine de Chypre*, duo, Detenemermann et Lhoest. — Chansonnette comique par X. X. — Le piano sera tenu par M. H. Peers.

Comme nous l'avons annoncé, il y a quelques jours, désireuse de venir en aide aux pauvres, si nombreux dans le quartier Sainte-Elisabeth, la société chorale l'*Avenir* a organisé à leur bénéfice une soirée bachique qui aura lieu dimanche soir, en son local de la rue de Lannoy, 63.

La composition du programme et le but que se proposent l'*Avenir* et les artistes qui se feront entendre, permettent d'espérer que leur appel ne restera pas sans écho.

Voici quelle est la composition du programme :

PREMIÈRE PARTIE. — *En mer*, l'*Avenir*. — *Oiseaux legers*, romance, L. Lesage. — *Gardez-vous de veillir*, D. Losfeld. — Chansonnette, A. Delescluse. — Air varié pour clarinette, C. Petit. — *Volligez mes souvenirs*, J. Evrard. — *L'Insensé*, V. Caille. — Chansonnette comique, F. D.

DEUXIÈME PARTIE. — *Les Soldats du guet*, l'*Avenir*. — Romance, L. Lesage. — *Soupirs de Faust*, L. Nutte. — Chansonnette, A. Delescluse. — Air varé pour clarinette, C. Petit. — *L'ange déchu*, E. Evrard. — Romance, V. Caille. — Chansonnette comique, F. D. — Le piano sera tenu par M. Wugh. — A l'issue de la soirée, une tombola sera organisée.

Voici deux accidents causés par l'abus des glissoires. Que les deux garçons qui en ont été victimes servent d'exemples aux autres bambins et fassent redoubler la surveillance des parents :

Le jeune Emile Kindts, âgé de neuf ans, demeurant rue de la Latte, à Tourcoing, s'amusait avec sa petite sœur devant la porte de la maison de ses parents. En glissant au bord du trottoir, il est tombé et s'est fracturé la cuisse droite. Il a reçu les soins du docteur Catteau.

Le même accident est arrivé rue Lerouge. Jules Vanta emst, aussi âgé de 9 ans, est tombé en glissant. La jambe droite s'est cassée au-dessus de la cheville

Heureusement, les fractures ont été parfaitement remises. Les bambins en seront quittes pour quelques semaines de souffrances.

Un incendie s'est aussi déclaré à Tourcoing, rue du Haze, au moyen d'une chandelle qu'on avait laissée allumée. Mais, aperçu de suite, il n'a pas pris d'extension, et les dégâts sont à peine d'une quarantaine de francs.

Un petit incendie s'est produit, dans la nuit de Noël à Marcq-en-Barœul, dans l'atelier d'un menuisier nommé Desiré Desimpel.

Le feu a été aperçu par un ouvrier cordonnier, Felix Leferle, lequel ne pouvant dormir à cause du froid s'était levé. Il a vu une grande lueur et a donné l'alarme. L'incendie n'était qu'à son premier période, de sorte qu'on s'en est rendu maître facilement.

Les pertes portant sur des poutres brûlées sont évaluées à 80 francs et couvertes par la compagnie d'assurance l'*Union*.

Le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1879 aura lieu dans les divers cantons du Nord, aux jours et heures ci-après indiqués :

Arrondissement de Lille : Quesnoy-sur-Deûle, 19 janvier, 2 h.; Lannoy, 20 id., 2 h.; Lille-Ouest, 21 id., 9 h. 1/2 ; Armentières, 22 id., 9 h. 1/2; Lille Nord-Est, 23 id., 9 h, 1/2; Roubaix-Est, 24 id., 9 h.; Roubaix-Ouest, 24 id., 1 h. 1/2; La Bassée, 26 id., 9 1/2; Cysoing, 27 id.; 2 h.; Lille Sud-Est, 28 id., 9 h. 1/2; Seclin, 29 id., 9 h. 3/4; Lille-Centre, 30 id., 10 h.; Tourcoing-sud, 31 id., 9 h.; Tourcoing-Nord, 31 id., 1 h. 1/2; Haubourdin, 2 février, 9 h. 1/2; Pont-à-Marcq, 3 id., 10 h.; Lille Sud-Ouest, 4 id. 1 h.

Arrondissement de Douai. — Arleux, 19 janvier, 9 heures ; Douai-Sud, 19 id., 2 h. ; Douai-Nord, 20 id., 9 h. ; Douai-Ouest, 20 id., 2 h. ; Marchiennes, 21 id., 9 h. ; Orchies, 21 id., 2 h.

Arrondissement de Cambrai. — Carnières, 26 janvier, 1 h. ; Clary, 27 id., 1 h. 1/2 ; Le Cateau, 28 id., 11 h. ; Solesmes, 29 id., 1 h. 1/2 ; Marcoing, 31 id., 1 h. ; Cambrai-Ouest, 2 février, 9 h. ; Cambrai-Est, 3 id., 2 h. 1/2.

Arrondissement d'Avesnes. — Berlaimont, 19 janvier, 9 h. ; Landrecies, 20 id., 2 h. 1/2 ; Trélon, 21 id., 10 h. ; Maubeuge, 22 id., 9 h. 1/2 ; Avesnes-Nord, 23 id., 1 h. ; Avesnes-Sud, 23 id., 2 h. 1/2 ; Bavay, 24 id., 10 h. 1/2 ; Quesnoy-Est, 26 id., 9 h. 1/2 ; Quesnoy-Ouest, 25 id., 11 h. ; Solre-le-Château, 27 id., 10 h. 1/2.

Arrondissement de Valenciennes : Bouchain, 19 janvier, 11 h. 1/2 ; Condé, 10 id., 1 h. ; Valenciennes-Est, 21 id., 10 h. ; Valenciennes-Sud 21 id., 2 h. ; St-Amand (R.D.) 22 id., 9 h. 1/2 ; St-Amand (R.G.) 22 id., 3 h.; Valenciennes-Nord 23 id., 10 h.

Arrondissement de Dunkerque : Gravelines 19 janvier, 11 h. 1/2; Dunkerque-Ouest 23 id., 11 h.; Bourbourg 21 id., 11 h. 1/2; Bergues 22 id., 11 h.; Dunkerque-Est 23 id., 11 h.; Wormhoudt 24 id., 11 h.; Hondschoote 26 id., 11 h.

Arrondissement d'Hazebrouck : Merville, 19 janvier, 10 h.; Hazebrouck-Nord 20 id. 9 h.; Hazebrouck-Sud, 20 id. 11 h.; Bailleul, Nord-Est 21 id., 9 h., Bailleul Sud-Ouest 21 id., 11 h.; Cassel 22 id., 10 h.; Steenwerde, 24 id., 10 h.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Lille a donné un avis favorable à l'institution d'un conseil spécial de Prud'hommes pour l'industrie du bâtiment dont la juridiction s'étendra aux communes de Lille, La Madeleine, Hellemmes, Mons-en-Barœul, Lambersart, Saint-André, Wambrechies, Faches, Lezennes et Ronchin.

Le 20 novembre dernier, le nommé Vincent, employé de commerce, âgé de 43 ans, rencontrait deux Frères des Ecoles chrétiennes dans la rue de la Monnaie, à Lille. Avec une incroyable grossièreté de langage, cet individu apostropha les deux religieux, les injuriant, les menaçant et finalement crachant à la face de l'un d'eux.

M. Bouchez, témoin de ce fait, fit sa déposition au commissaire de police, Vincent, comprenant le lendemain la gravité de sa situation, fit des excuses aux Frères qui voulurent bien retirer leur plainte, mais le parquet ne l'entendit pas ainsi. Hier, l'affaire est venue devant le Tribunal correctionnel de Lille et l'insulteur des Frères fut condamné à un mois de prison, à l'amende et aux frais.

Un train de